

Pour une mise en service rapide de la ligne TER (Baleine Bleue) entre Mulhouse (F) et Müllheim (D)

SÉANCE PLÉNIÈRE DU 18 JUIN 2012

Le Conseil Rhénan, lors de sa réunion plénière du 18 juin 2012, adopte suite à la proposition de son bureau, la motion suivante:

1. Le Conseil Rhénan réaffirme l'importance d'un renforcement des liaisons de transports transrhénanes, notamment au niveau des transports publics, et salue les effets y afférents de rapprochement des populations,
2. Il soutient dans cette perspective le protocole d'intention conclu le 25 juillet 2008 entre la Région Alsace, le Land de Bade-Wurtemberg, le Syndicat Mixte allemand en charge des transports publics de la région de Freiburg « Zweckverband Regio-Nahverkehr Freiburg » et les sociétés de chemin de fer français et allemands afin de relancer une desserte régulière quotidienne de transports publics à partir de décembre 2012 ,
3. Il est d'avis que ce protocole d'intention doit entrer en vigueur à partir du 9 décembre 2012, date de lancement des nouveaux horaires et suite aux engagements considérables prises pour le réaménagement de cette liaison ferroviaire,
4. Il fait donc appel au Land Bade-Wurtemberg de maintenir son financement prévu pour la commande commune des prestations de services ferroviaires.

Le Conseil Rhénan adresse cette motion aux instances suivantes:

- le gouvernement du Land de Bade-Wurtemberg
- le gouvernement du Land de Rhénanie-Palatinat
- le gouvernement de la République française
- la Région Alsace
- les gouvernements des cantons de Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Argovie, Soleure et Jura

Motivation: Cette motion est basée sur une initiative du Syndicat Mixte allemand en charge des transports publics de la région de Freiburg, « Zweckverband Regio-Nahverkehr Freiburg » en accord avec la Région Alsace avec l'objectif d'améliorer les transports publics transfrontalières par le biais de la mise en service rapide d'une ligne TER (Baleine Bleue) entre Mulhouse et Müllheim.